

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 31 Mars 2022
Procès-verbal n° 17

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Emilie AURY (réunion préparatoire du mercredi), Chantal PINTAULT, Sylvie TESSERAU et Sandrine VERMOND - M. Jean-Paul PINTAULT
Excusé M. Christian SAVIGNY

Approbation du PV n° 16 sans modification

SAISON 2021 - 2022 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U13	D1	/	5	26/03/22	24325478	Fontaine/Ligugé/Smarves-Iteuil (1)	Nieul l'Espoir/ Mignaloux Beauvoir (1)	COVID	30/04/22
U13	D2	B	4	19/03/22	24325563	Valdivienne (1)	Vouillé/Latillé/Vendelogne/Boivre (1)	COVID	30/04/22

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

PRÉPARATION DES ÉQUIPES

▪ L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

▪ UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche => à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI => c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

Feuille de Match Informatisée

Match n° 24308246 : Mignaloux/Nieuil/Les Roches la Villedieu (1) – Availles en Châtelleraut (1) en Départemental 1 du 19/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n° 24308293 : Ligugé/Smarves-Iteuil/Fontaine le Comte (3) – Poitiers 3 Cités/Poitiers Cep (1) en Départemental 2 poule B du 19/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

La Commission rappelle au club de Poitiers 3 Cités de bien veiller à transmettre sa préparation la veille de la rencontre

Dossier classé

Match n° 24308249 : La Pallu/ Cernay-St Genest (1) – Mignaloux Beauvoir/Nieuil l'Espoir/Les Roches la Villedieu (1) en Départemental 1 du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n° 24308250 : Ozon (1) – Chateau Larcher/St Maurice Gençay/Sommières St Romain (1) en Départemental 1 du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n° 24308251 : Jaunay Marigny (1) – Beaumont/Dissay (1) en Départemental 1 du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Forfait

Match n°24308294 : Saint Benoit (1) – Valence en Poitou OC/Vivonne (1) en Départemental 2 poule B du 26/03/22

1^{er} forfait de l'équipe de Valence en Poitou OC/Vivonne (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Valence en Poitou OC

Match n° 24308297 : Montmorillon (2) – GJ Val de Vonne (1) en Départemental 2 poule B du 26/03/22

2^{ème} forfait de l'équipe de Montmorillon (2) (sans déplacement de GJ Val de Vonne (1))

Amende de 10€ au club de Montmorillon

CHALLENGE U17

3^{ème} tour du 2 avril 2022 - (1/4 de finale)

MATCH	EQUIPES RECEVANTES			EQUIPES VISITEUSES	
1	AVAILLES EN CHATELLERAULT(D1)	D1	CONTRE	MIGNALOUX/NIEUIL/LES ROCHES LA VILLEDIEU (1)	D1
2	LIGUGE/SMARVES-ITEUIL/FONTAINE (3)	D2B	CONTRE	GJ AVENIR 86 (1)	D2B
3	GJ FOOT SUD 86 (1)	D2B	CONTRE	POITIERS 3 CITES / POITIERS CEP (1)	D2B
4	BEAUMONT/DISSAY (1)	D1	CONTRE	GJ VVM CHAUVIGNY (1)	D1

U15

Réserve

Match n° 24308511 : Jaunay-Marigny (1) – Châtelleraut SO (2) en Départemental 1 du 19/03/22

Réserve confirmée du club de Jaunay-Marigny.

La Commission enregistre la décision de la Commission Sportive Litiges et Contentieux (PV n°27) qui donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Châtelleraut SO (2) pour en donner le gain à l'équipe de Jaunay-Marigny (1) avec 3 buts à 0.

Dossier classé

Match n° 24308513 : Châtelleraut SO (2) – Sèvres Anxaumont / Montamisé (1) en Départemental 1 du 26/03/22

Réserve confirmée du club de Sèvres Anxaumont

La Commission enregistre la décision de la Commission Sportive Litiges et Contentieux (PV n°28) qui homologue le résultat mentionné sur la feuille de match.

Dossier classé

Feuille de Match Informatisée

Match n° 24308514 : Migné Auxances (1) – Ligugé/Smarves-Iteuil/Fontaine/Nouaillé (2) en Départemental 1 du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 7 avril 2022.

Dossier en instance

U15 à 8

Match n° 24480019 : Jaunay Marigny (2) – Vouillé/Quinçay (1) en rencontre amicale poule B du 26/03/22

Forfait de Jaunay-Marigny (sans déplacement de Vouillé/Quinçay (1))

CHALLENGE U15

3^{ème} tour le 2 avril 2022 - (1/4 de finale)

MATCH	EQUIPES RECEVANTES			EQUIPES VISITEUSES	
1	SEVRES/MONTAMISE (1)	D1	CONTRE	GJ FOOT SUD 86 (1)	D1
2	SO CHATELLERAULT (2)	D1	CONTRE	LIGUGE/SMARVES-ITEUIL/FONTAINE/NOUAILLE (2)	D1
3	POITIERS 3 CITES (1)	D2B	CONTRE	NEUVILLE (1)	D1
4	SAINT BENOIT (1)	D2D	CONTRE	ASM/LOUDUN/SAMMARCOLLES/ NORD VIENNE (1)	D2A

U13

Feuille de Match Informatisée

Match n°24325767 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Fontaine le Comte/Ligugé/Smarves Iteuil (4) en Départemental 3 poule D du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis.

Dernier rappel : La Commission redemande au club de Poitiers Beaulieu FC de lui transmettre par courrier l'original de la feuille de match avant le jeudi 7 avril 2022. Passé ce délai le match sera perdu par pénalité

Dysfonctionnement de l'application

Dossier en instance

Match n° 24325565 : GJ VVM Chauvigny (2) – Buxerolles (1) en Départemental 2 poule B du 19/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

Dernier rappel : La Commission redemande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 7 avril 2022. Passé ce délai le match sera perdu par pénalité

Dossier en instance

Match n° 24325746 : Poitiers 3 Cités (2) – Cissé (1) en Départemental 3 poule C du 19/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Aucune préparation ni transmission effectuée par Poitiers 3 Cités (2).

1^{er} avertissement à l'équipe de de Poitiers 3 Cités (2)

Dossier classé

Match n° 24325771 : Buxerolles (2) – Vouneuil-Béruges (1) en Départemental 3 poule D du 19/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue mais complétée partiellement. Rapport FMI transmis.

Non-utilisation de la FMI due à un cas de force majeure

Rappel : La Commission redemande au club de Vouneuil-Béruges de transmettre **avant le jeudi 7 avril 2022** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leur équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom de l'arbitre assistant

Dossier en instance

Match n° 24325474 : Poitiers 3 Cités (1) – Migne Auxances (1) en Départemental 1 du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n° 24325524 : GJ Avenir 86 (1) – Châtelleraut Portugais (1) en Départemental 2 poule A du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 7 avril 2022.

Dossier en instance

Match n° 24325526 : Châtelleraut So (3) – L'Envigne (1) en Départemental 2 poule A du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 7 avril 2022.

Dossier en instance

Match n° 24325570 : Valence en Poitou OC (1) – Valdivienne (1) en Départemental 2 poule B du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par le club de Valence en Poitou

Dysfonctionnement de l'application.

Dossier classé

FESTIVAL FOOT U13

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la finale départementale qui se jouera le **samedi 2 avril 2012 à Neuville de Poitou**.

Un dossier d'organisation a été adressé aux clubs.

GRUPE FILLES

	Equipe 1		Equipe 2
1	LOUDUN/ASM/NV	contre	POITIERS 3 CITES
2	LUSIGNAN	contre	SO CHATELLERAULT
3	LA CHAPELLE BATON/US-ISL/AD	contre	STADE POITEVIN
4	MONTMORILLON	contre	MIGNE/NEUVILLE

GROUPE GARCONS

	Equipe 1		Equipe 2
1	VALENCE EN POITOU OC	contre	MONTMORILLON/LEIGNES
2	FONTAINE/LIG/SM-IT	contre	DISSAY
3	VOUILLE/LAT/VEN/BOI	contre	GJ VVM CHAUVIGNY
4	GJ AVENIR 86	contre	NEUVILLE
5	NIEUIL/MIGNALOUX	contre	GJ VAL DE VONNE
6	POITIERS ASAC	contre	CHATELLERAULT PORTUGAIS
7	POITIERS 3 CITES	contre	SO CHATELLERAULT
8	STADE POITEVIN	contre	JAUNAY MARIGNY

U11

Rappel : la Commission souhaite vivement que les clubs respectent l'organisation des plateaux

Exemple : si une équipe est absente, l'équipe est déclarée forfait mais il faut respecter les matchs prévus avec les équipes en présence. Il ne sera pris en compte que les rencontres programmées.

Feuilles de plateau : merci d'utiliser la version qui est sur le site du district et de les envoyer par courrier dès le lundi suivant les rencontres. **L'envoi par mail ne sera pas pris en considération**

Poule K – plateau 1 du 12/03/22 à Poitiers Beaulieu FC

Feuille de match reçue sans résultat.

Rappel : La Commission demande aux clubs de Poitiers Beaulieu FC, Poitiers Asac et Montamisé de lui transmettre pour le jeudi 7 avril 2022 les scores de ces rencontres.

Dossier en instance.

Poule D – plateau 2 du 19/03/22 à St Benoit

Feuille de match non reçue à ce jour

La commission demande au club de St Benoit de nous transmettre l'original de feuille de match avant le jeudi 7 avril.

Poule G – plateau 2 du 19/03/22 à L'Isle Jourdain

Feuille de match non reçue à ce jour

La commission demande au club d'Adriers de nous transmettre l'original de feuille de match avant le jeudi 7 avril.

CHALLENGE FETIS LAHITTE

Les équipes qui participeront à la phase Finale Régionale Futsal (football en salle) du Challenge FETIS – LAHITTE qui se déroulera le 23 avril 2022 à Saint Yriex (Charente) sont :

En U10/U11 Masculin :

- GJ 3 Vallées 86
- Poitiers ASAC

En U12/U13 Féminin :

- Poitiers ASAC

U7-U9

Feuilles de compte rendu et licences clubs non reçues

Rappel : les feuilles de compte rendu et de licences doivent être adressées au plus tard le mardi suivant le plateau au district.

L'envoi par mail ne sera pas pris en considération jusqu'à nouvel ordre

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 12€

Rencontres du 26/03/22

Match n° 24308514 : Migné Auxances (1) – Ligugé/Smarves-Iteuil/Fontaine/Nouaillé (2) en U15 Départemental 1

Match n° 24325524 : GJ Avenir 86 (1) – Châtelleraut Portugais (1) en U13 Départemental 2 poule A

LICENCES MANQUANTES

Rencontres du 19/03/22

U11 Poule I – plateau 2 : Cissé (2) - 2 licences. Amende 12€ (2x6€)

**Prochaine réunion, jeudi 7 avril 2022, sur convocation
Le Président, Philippe Barritault**